

Title	Montaigne et le nom : problématique de l'incipit de l'essai «De la gloire»
Sub Title	モンテーニュにおける名の問題 : 『栄光について』冒頭の分析
Author	竹中, 公二(Takenaka, Koji)
Publisher	慶應義塾大学フランス文学研究室
Publication year	2011
Jtitle	Cahiers d'études françaises Université Keio (慶應義塾大学フランス文学研究室紀要). Vol.16, (2011. ) ,p.33- 48
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	
Genre	Departmental Bulletin Paper
URL	<a href="https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AA11413507-20111201-0033">https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AA11413507-20111201-0033</a>

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the Keio Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

## Montaigne et le nom : problématique de l'incipit de l'essai « De la gloire »

**Koji Takenaka**

Tout écrivain qui est plus ou moins conscient de son métier se pose des questions sur les propriétés du langage qu'il utilise. Sans doute n'en va-t-il pas autrement de Montaigne ; sa fameuse devise : « Que sçay-je ? » (II, 12, 557<sup>1</sup>) n'est rien d'autre que la dernière interrogation qu'il puisse prononcer devant l'ineffable<sup>2</sup>. Pour cerner de plus près la conception montaignienne du langage, les critiques ont privilégié surtout le début du chapitre II,16, intitulé « De la gloire », où l'essayiste définit brièvement le nom en le rapportant à la chose. Et la plupart d'entre eux ont estimé cette définition nominaliste<sup>3</sup>. Notre étude aura

---

<sup>1</sup> Dans les pages qui suivent, nous citons le texte des *Essais* selon l'édition établie par J. Balsamo, M. Magnien, et al., Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2007. Le premier chiffre renvoie au livre, le second au chapitre, le troisième au numéro de la page.

<sup>2</sup> Au sujet du scepticisme de Montaigne, voir Alain Legros, *Essais sur poutres : peintures et inscriptions chez Montaigne* ; préface de Michael A. Screech, Paris, Klincksieck, 2000.

<sup>3</sup> Pour ne nommer que quelques auteurs majeurs : Hugo Friedrich, *Montaigne*, trad. par Robert Rovini, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Idées, 1969 ; rééd., Paris, Gallimard, Collection Tel, 2002, p.169. Antoine Compagnon, *Nous, Michel de Montaigne*, Paris, Seuil, 1980, p.122. Marie-Luce Demonet, *A plaisir. Sémiotique et scepticisme chez Montaigne*, Orléans, Paradigme, 2002, p.104. François Rigolot, *L'Erreur de la Renaissance. Perspectives littéraires*, Paris, H. Champion, 2002, p.275. Ce dernier considère Montaigne comme un « Platonicien doublé d'un nominaliste ». Seul Jean Balsamo juge la position de Montaigne « anti-nominaliste ». Voir son article, « Un gentilhomme et sa Théologie », dans *Dieu à notre commerce et société. Montaigne et*

pour but d'analyser l'incipit de ce même chapitre tout en s'abstenant d'identifier trop hâtivement la position de Montaigne à cette doctrine scolastique. Comme nous allons le voir, Montaigne s'approprie la théorie du langage de Sebond dont il a traduit lui-même la *Theologia naturalis*, et la modifie légèrement dans l'incipit qui nous intéresse. Cette petite modification marque néanmoins un grand écart entre la position de Sebond et celle de Montaigne. Nous allons d'abord présenter le contexte historique dans lequel l'écrivain aborde le problème du langage. Ensuite, nous nous demanderons quelles différences il peut y avoir entre la *Theologia naturalis* et la traduction d'une part, et entre celle-ci et l'incipit d'autre part, pour mettre en relief la particularité de la conception montaignienne du langage.

### **Entre naturalisme et conventionalisme**

Avant d'entrer dans le détail, il faut préciser l'emploi de certains termes. Compte tenu du caractère historiquement spécifique du « refus d'admettre aucune entité autre qu'individuelle<sup>4</sup> » qu'est le nominalisme, nous préférons utiliser dans la présente étude le terme « conventionaliste » lorsqu'il s'agit simplement d'une position qui n'admet aucune relation « naturelle » entre le mot et la chose, autrement dit, qui refuse la théorie imitative du langage selon laquelle les choses devraient être nommées par un nomothète pour en dévoiler et révéler l'essence et qui ne voit dans le langage qu'un système de convention sociale, fait de signes arbitraires. Sans être limité rigoureusement au courant linguistique du Moyen Âge, le conventionalisme peut s'appliquer à la position

---

*la Théologie*, études publiées sous la dir. de Philippe Desan, Genève, Droz, 2008, pp.105-126, et notamment pp.119-120.

<sup>4</sup> Nelson Goodman, *The Structure of Appearance*, 3<sup>e</sup> éd., Dordrecht, Reidel, 1977, p.26 ; cité et traduit par Claude Panaccio, *Les mots, les concepts et les choses, La sémantique de Guillaume d'Occam et le nominalisme d'aujourd'hui*, Paris, Vrin, 1991, p.23.

soutenue depuis l'Antiquité par Hermogène dans le *Cratyle* et par Aristote dans le *Peri Hermeneias*.

Quel contact Montaigne pouvait-il avoir avec le conventionalisme ? Dès son élaboration par Guillaume d'Ockham au XIV<sup>e</sup> siècle, le nominalisme scolastique s'est implanté à Paris, notamment grâce à l'action de Pierre d'Ailly et de Pierre Buridan<sup>5</sup>. L'ordonnance royale de 1474 interdit à l'Université de Paris d'enseigner cette doctrine, afin de permettre le retour aux « authentiques » commentaires d'Aristote, comme ceux d'Averroès et de Thomas d'Aquin<sup>6</sup> ; dans ces commentaires, une relation plus ou moins « naturelle » entre le mot et la chose était revendiquée, quels qu'en soient les degrés<sup>7</sup>. Mais, malgré ce décret, Paris est resté jusqu'à 1540 sous l'influence du nominalisme<sup>8</sup>. Or, c'est en 1551 que Montaigne, à l'âge de dix-huit ans, a dû faire un séjour à Paris pour ses études<sup>9</sup>.

Par ailleurs, de son côté, l'humanisme alors florissant, promouvant le retour à la lecture directe des textes antiques, invitait les érudits à traduire et gloser à nouveau les œuvres d'Aristote sans plus recourir aux traductions médiévales, que ce soient celles de Boèce, ou celles de Guillaume de Moerbeke sur lesquelles s'appuya Thomas d'Aquin. Parmi ces humanistes innovateurs figure Guillaume de Guérente « qui a commenté Aristote » (I, 25, 180). Professeur de Montaigne et régent au Collège de Guyenne, Guérente tenta une nouvelle traduction de l'*Organon* avec un célèbre aristotélicien, Nicolas de Grouchy, qui fut lui aussi un des professeurs de l'essayiste au Collège de Guyenne avant

---

<sup>5</sup> Marie-Luce Demonet, *Les Voix du signe, Nature et origine du langage (1480-1580)*, Paris, Champion-Slatkine, 1992, p.89.

<sup>6</sup> *Loc. cit.*

<sup>7</sup> *Id., A plaisir...*, p.105.

<sup>8</sup> *Id., Les Voix du signe...*, p.89.

<sup>9</sup> Voir la chronologie de la vie de Montaigne dans l'édition de la Pléiade, *op. cit.*, p.LXX.

d'enseigner à l'Université de Coïmbre<sup>10</sup>. Les *Logica* édités par Guérente parurent à Paris en 1559<sup>11</sup>. Même s'il n'y a aucune preuve que Montaigne ait lu ce livre, il est certain que la conception aristotélicienne du langage s'était diffusée parmi le monde cultivé à travers de nombreuses références et allusions dans les œuvres contemporaines<sup>12</sup>.

A cette liste des représentants conventionalistes que Montaigne a pu connaître, on peut encore ajouter les *Hypotyposes pyrrhoniennes* de Sextus Empiricus et la *Theologia naturalis* de Raymond Sebond. En 1562, Henri Estienne publia la traduction latine de Sextus qui serait une des sources majeures de l'« Apologie de Raimond Sebonde ». En général, le pyrrhonisme s'appuie sur la théorie du langage stoïcienne définissant la voix comme « air frappé<sup>13</sup> ». Dans la citation suivante, la position de Sextus Empiricus ne peut être plus claire : « Les mots ont un sens par convention et non pas par nature<sup>14</sup> ». Quant à la *Theologia naturalis*, Montaigne en aurait commencé la traduction beaucoup plus tôt qu'il ne l'a dit. Si on l'en croit, elle aurait débuté « quelques jours » (II, 16, 459) avant la mort de son père en 1568. Or, il est fort probable qu'il se soit mis à la tâche dès son séjour en 1551 à Paris où il a

---

<sup>10</sup> Sur son personnage et son rapport avec Montaigne, voir l'article « Nicolas de Grouchy » ( P. Desan & G. Hoffman ) du *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, dir. Philippe Desan, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, Paris, H. Champion, 2007.

<sup>11</sup> A. Compagnon, *op. cit.*, p.24, note 6.

<sup>12</sup> M.-L. Demonet, *Les Voix du signe...*, p.88.

<sup>13</sup> Cette expression vient de Diogène de Babylonie. Voir Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, trad. française, sous la dir. de Marie-Odile Goulet-Cazé ; introd., trad. et notes de J.-F. Baladé, L. Brisson, J. Brunschwig, et al. ; avec la collab. de Michel Patillon, Paris, le Livre de poche, Pochothèque, Classiques modernes, 1999, p.825, Livre VIII, Zénon de Kition, 55.

<sup>14</sup> Sextus Empiricus, *Hypotyposes*, II, 18, *Œuvres choisies*, trad. J. Grenier et G. Goron, Paris, Aubier-Montaigne, 1948, p.262.

pu demander l'avis d'Adrien Turnèbe qui tenait ce livre pour une « quinte essence tirée de S. Thomas d'Aquin » (II, 12, 460)<sup>15</sup>. Cependant, le jugement que ce brillant universitaire porte sur ces deux théologiens ne semble pas exact en ce qui concerne leurs conceptions du langage ; si on peut voir schématiquement en Thomas un réaliste représentatif, la position de Sebond relève plutôt du conventionalisme<sup>16</sup>. Ainsi, en résumé, au vu de ce paysage intellectuel, il n'est pas si curieux de voir l'essayiste prendre parti pour le conventionalisme.

« Il y a le nom et la chose : le nom, c'est une voix qui remerque et signifie la chose » (II, 16, 655), dit l'incipit de l'essai « De la gloire ». C'est sur ce passage que se concentre la présente étude. Une telle définition du nom comme voix ne laisse pas de nous rappeler celle d'Aristote dans le *Peri Hermeneias* : « Le nom est un son vocal, possédant une signification conventionnelle, sans référence au temps<sup>17</sup> ». Il est facile de discerner dans la phrase de Montaigne un écho de la pensée d'Aristote. L'expression du « son vocal » provient de la traduction du terme grec φωνή, qui était rendu en latin par *vox* au Moyen Âge. Ainsi, le mot français « voix » est un latinisme de Montaigne.

Au-delà de ce point commun, on trouve aussi des différences entre Montaigne et Aristote. En déclarant le caractère conventionnel du nom, Aristote fait une distinction entre le nom et le verbe : si le nom se distingue du verbe, c'est que le nom ne fait pas « référence au temps », tandis que le verbe est « ce

---

<sup>15</sup> Voir la notule pour l'« Apologie de Raimond Sebonde » dans l'édition de la Pléiade, *op. cit.*, p.1555.

<sup>16</sup> A. Compagnon, *op. cit.*, p.124.

<sup>17</sup> Aristote, *De l'Interprétation. Organon. I. Catégories. II. De l'Interprétation*, trad. J. Tricot, Paris, J.Vrin, 1936, p.79, 16a18. A ce sujet, voir M.-L. Demonet, *A plaisir...*, pp.104-105.

qui ajoute à sa propre signification celle du temps<sup>18</sup> ». D'ailleurs, le Macédonien associe à la voix l'élément psychologique quand il dit : « Les sons émis par la voix sont les symboles des états de l'âme<sup>19</sup> ». Traduits par *passiones animæ*, ces « états de l'âme » sont souvent identifiés avec les concepts au Moyen Âge, sous l'influence des commentaires de Boèce<sup>20</sup>. Tout cela nous permet de noter que Montaigne ne mentionne pas les verbes, ni n'évoque les concepts proprement dits. Ces différences tiennent à ce qu'il se réfère directement à la *Théologie Naturelle* de Raymond Sebond qui explique le nom en l'opposant à la chose, sans définir pour autant le nom comme voix. Nous pouvons reconnaître facilement d'autres ressemblances entre la *Théologie Naturelle* et l'incipit de l'essai « De la gloire ». Il nous faut nous arrêter plus particulièrement sur ce point.

### **Entre traduction et création**

Lorsque Montaigne a traduit *Theologia naturalis* en français, ont naturellement surgi divers décalages entre l'original et la version qu'il en propose. De surcroît, on peut en noter d'autres entre la *Theologie naturelle* et le début de l'essai « De la gloire » dans lequel Montaigne a probablement greffé une idée qu'on trouve dans la *Theologie*. Ces différences entre les trois textes ont suscité des divergences d'interprétations entre Antoine Compagnon et Marie-Luce Demonet. Voilà le texte de départ de Sebond et la traduction faite par Montaigne :

---

<sup>18</sup> Aristote, *op. cit.*, p.81, 16b6.

<sup>19</sup> *Ibid.*, pp.77-78, 16a3-8.

<sup>20</sup> A. Compagnon, *op. cit.*, p.125. Sur la traduction et les deux commentaires de Boèce du *Peri Hermeneias*, voir John Magee, *Boethius on Signification and Mind*, E.J. Brill, Leiden, 1989. Voir aussi, Pierre Alféri, *Guillaume d'Ockham, le singulier*, Paris, Minuit, 1989, pp.29-35.

(1L) *res primo est, et deinde datur sibi nomen proprium importans et representans et significans illam rem distincte, et determinante*<sup>21</sup>.

(1F) Premièrement la chose est, puis on donne à la chose un nom, qui la dénote et qui la distingue<sup>22</sup>.

Nous appellerons ces deux citations (1L) et (1F). L'original et sa traduction sont tirés du chapitre CXCI « Du nom de Dieu ». En apparence, dans la traduction aucun terme ne correspond aux participes « *representans et significans* » qui figuraient dans le texte latin. Nous allons examiner d'abord la position d'A. Compagnon, et puis celle de M.-L. Demonet, avant de proposer la nôtre.

Comparant ce texte latin de Sebond à la traduction, A. Compagnon remarque que Montaigne omet dans sa traduction « *representans et significans* », et que dans la suite du même chapitre, il traduit *importare* par « représenter » et « signifier »<sup>23</sup> :

(2L) *nomen suum, quod importat totalem ipsam rem, et per quod ipsa res ubicunque portatur*<sup>24</sup>.

(2F) C'est le nom qui représente et signifie toute sa chose, c'est luy qui l'enlève et qui la porte<sup>25</sup>.

---

<sup>21</sup> Raymond Sebond, *Theologia naturalis*, Lyon, 1648, p.283 ; cité par A. Compagnon, *op. cit.*, p.123.

<sup>22</sup> Montaigne, *Œuvres complètes*, éd. A. Armaingaud, Paris, Conard, 1932, t. IX, p.342.

<sup>23</sup> A. Compagnon, *loc. cit.*

<sup>24</sup> Raymond Sebond, *Theologia naturalis*, Lyon, 1648, p.284 ; cité par A. Compagnon, *loc. cit.*

<sup>25</sup> Montaigne, éd. A. Armaingaud, t. IX, p.343.



D'après A. Compagnon, le verbe « *importare* », « habituel à la scolastique et au nominalisme », est employé « pour désigner la propriété du nom qui emporte et implique la chose<sup>26</sup> ». Ensuite, en opposant la traduction française avec l'incipit du chapitre II, 16, A. Compagnon affirme que Montaigne renforce la tendance nominaliste dans son propre ouvrage : le remplacement de la « représentation » par la « remarque » et l'élimination de deux adjectifs, « toute » et « sa », lui auraient permis d'éviter « une interprétation imitative et naturaliste » de la définition du nom<sup>27</sup>.

Cependant, en s'appuyant sur l'histoire de la traduction d'Aristote, Marie-Luce Demonet rejette la lecture d'A. Compagnon : elle n'admet ni l'omission de « *repræsentans et significans* » dans la traduction, ni l'accentuation du nominalisme dans l'incipit de l'essai « De la gloire ». Selon elle, comme on peut penser sans difficulté que dans la citation (1F) « distingue » englobe « *distincte et determinante* », « *repræsentans et significans* » seraient assimilés à « dénote »<sup>28</sup> ; *nota*, origine substantive latine du verbe « dénoter », était un terme très courant dans le domaine de la logique, employé pour rendre σημείον et σύμβολον chez Boèce qui se référerait dans sa version latine du *Peri Hermeneias* à la traduction de Cicéron<sup>29</sup>. De plus, surtout dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, *notæ*, pluriel de *nota*, était en concurrence avec *signa* pour traduire le terme σύμβολα figurant dans le *Peri Hermeneias*. « Dénoter » serait donc synonyme de « signifier »<sup>30</sup>.

Quant à *repræsentare*, le verbe n'exclut pas le nominalisme, à moins de présupposer « l'existence d'images intermédiaires entre la réalité et le

---

<sup>26</sup> A. Compagnon, *loc. cit.*

<sup>27</sup> *Loc. cit.*

<sup>28</sup> M.-L. Demonet, *A plaisir...*, p.107.

<sup>29</sup> *Loc. cit.*

<sup>30</sup> *Id., Les Voix du signe...*, p.389.

concept<sup>31</sup> » et sous cette condition, les disciples d'Ockham utilisaient sans hésitation *repraesentare* et *significare* de façon synonyme<sup>32</sup>. C'est ainsi que « *repraesentans et significans* » dans la citation (1L) ne seraient pas supprimés, mais rendus par le seul terme « dénote ». D'autre part, « remarque » chez Montaigne serait, toujours d'après M.-L. Demonet, synonyme de « distingue » dans la citation (1F), puisqu'une marque verbale dérive d'une « faculté séparative » qui a fait l'objet de gloses de la part des logiciens médiévaux<sup>33</sup>. Il est à noter qu'elle n'envisage pas la différence entre la « marque » et la « remarque ».

Pour l'instant, nous n'affirmons pas avec M.-L. Demonet que « *repraesentans et significans* » sont rendus par « dénote ». Dans la citation (1F), Montaigne se réfère sans doute à ce couple latin, quand il traduit *importare* par « représenter » et « signifier ». S'il connaissait l'équivalence de *repraesentare* et de *significare* chez les nominalistes qui les utilisaient ensemble, quel besoin aurait-il eu d'employer un verbe français qui renvoie directement à *denotare* en suivant soudainement la tradition de l'emploi *nota* ? Par ailleurs, on trouve dans la *Theologie Naturelle* un autre passage analogue à l'incipit du chapitre II, 16 :

(3L) *nomen rei extra rem est, quia non est ipsa res, sed repraesentat ipsam rem, et significat et notificat*<sup>34</sup>.

---

<sup>31</sup> *Id.*, *A plaisir...*, p.108. Elle s'appuie sur Pierre Alféri, *op. cit.*, p.215 et suiv., et sur Joël Biard, *Logique et théorie du signe au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vrin, 1989.

<sup>32</sup> M.-L. Demonet, *loc. cit.*

<sup>33</sup> *Loc. cit.*

<sup>34</sup> Raymundus de Sabunde, *Theologia naturalis*, Venise, 1581, p.177. N.B., l'édition de la *Theologia* que nous consultons ici n'est pas identique à celle qu' A. Compagnon utilise. Sur la question du manuscrit de ce livre théologique dont Montaigne aurait pu disposer, voir Jean Céard, « Montaigne, traducteur de Raimond Sebon. Position et

(3F) Le nom est hors de la chose, il n'est pas la chose, mais il la marque et signifie<sup>35</sup>.

Ce passage appartient au chapitre CXCIII « Que c'est que le nom de Dieu acquis ». Si on compare ce texte latin à sa traduction, il est impossible d'y trouver l'assimilation supposée par M.-L. Demonet des verbes latins « *repraesentare* » et « *significare* » au verbe français « denote ». Jusqu'ici, en tout cas, nous avons tiré de la *Theologie Naturelle* trois couples de verbes : « denote et distingue », « represente et signifie » et ces « marque et signifie ». La question est de savoir à quel degré et sur quel point le conventionalisme de Sebond est différent de celui de Montaigne<sup>36</sup>.

### **Entre le nom et la gloire**

Prenons un passage qui ne manque pas d'intérêt pour notre question : « Les noms de mes chapitres n'en embrassent pas toujours la matière : souvent ils la denotent seulement, par quelque marque : comme ces autres l'Andrie, l'Eunuque ; ou ceux cy, Sylla, Cicero, Torquatus » (III, 9, 1040). L'*Andrie* et l'*Eunuque* sont deux pièces de Térence dont les titres viennent de personnages épisodiques, et « Sylla, Cicero, Torquatus » les surnoms de trois personnages

---

proposition », *Montaigne Studies*, vol. V, 1993, pp.11-26.

<sup>35</sup> Montaigne, éd. A. Armaingaud, t. IX, p.348.

<sup>36</sup> A la différence d'A. Compagnon et de M.-L. Demonet, seul André Tournon accorde de l'attention à la spécificité de la théorie du langage de R. Sebond par rapport à la tradition aristotélicienne et au nominalisme en général. Voir André Tournon, « Un théologien par procuration », dans *Dieu à notre commerce et société. Montaigne et la Théologie, op.cit.*, pp.13-24, et notamment, p.22, note 12. Voir aussi *id.*, « L'éveil au silence », dans « *Eveil* ». *Etudes en l'honneur de Jean-Yves Pouilloux*, contributions réunies par Valérie Fasseur, Olivier Guerrier, Laurent Jenny et André Tournon, Paris, Classiques Garnier, 2010, pp.117-pp.135, et surtout pp.123-125.

historiques signifiant respectivement « rougeaud », « pois chiche » et « porteurs de collier »<sup>37</sup>. On le sait, les titres d'essais de Montaigne ne révèlent pas toujours leur contenu. Pour lui, ce lien entre ses essais et leurs titres ou celui entre une pièce et son titre peu révélateur sont aussi précaires que celui entre un homme et son surnom dont on pourrait attendre qu'il en désigne une caractéristique essentielle. Dans l'expression « dénoter seulement par quelque marque », contrairement à ce que dit M.-L. Demonet, la synonymie entre « dénoter » et « marquer » semble suggérée.

Par ailleurs, ce qui importe le plus, c'est que Montaigne appelle « marques » des *cognomina* comme « Cicero » et « Sylla » qui appartiennent à la catégorie des noms propres. Dans le corps de l'essai « De la gloire », Montaigne s'interroge ainsi : « quand j'auerois une merque particuliere pour moy, que peut elle merquer quand je n'y suis plus ? » (II, 16, 665). A strictement parler, ce que Montaigne entend par une « merque particuliere » n'est pas un surnom ordinaire, mais un nom aussi spécifique que le tétragramme de Dieu. Néanmoins, nous pouvons y reconnaître aussi une continuité avec l'expression utilisée chez Sebond ; on lit dans la *Theologie Naturelle* : « L'homme est premierement, et puis on le marque d'une appellation particuliere<sup>38</sup> ». Le parallélisme est assez évident. Sebond, dans la version française, continue : « Ce nom propre [...] luy sert de signal et de distinction<sup>39</sup> ». Ces phrases font suite au passage que nous avons appelé la citation (1F), passage qui était le point de départ de notre enquête, et si on compare une fois de plus celui-ci au texte latin, on voit Montaigne supprimer dans la traduction non seulement

---

<sup>37</sup> Voir les notes 5 et 6 de la page 1040 dans l'édition de la Pléiade, *op. cit.*, p.1801.

<sup>38</sup> Montaigne, éd. A. Armaingaud, t. IX, p.342. Cf. Le texte latin dit : « Primo homo est et deinde datur sibi nomen proprium » (Raymundus de Sabunde, *Theologia naturalis*, Venise, 1581, p.177).

<sup>39</sup> Montaigne, éd. A. Armaingaud, t. IX, p.342. Dans l'édition consultée, on ne peut trouver l'expression correspondante à « signal » et « distinction ».

« *repræsentans et significans* », mais aussi « *proprium* ». C'est ainsi que « dénoter », « marquer », « marque particulière » dans les *Essais*, et « distinguer », « dénoter », « marquer », « appellation particulière », « signal » et « distinction » dans la *Theologie Naturelle* se rapportent du moins au nom propre.

L'argument de Sebond n'en est pas moins complexe. Dans la *Theologie Naturelle*, à savoir dans la traduction de Montaigne, le verbe « marquer » semble aussi souple que le verbe « signifier » puisque celui-là peut être le prédicat dans une proposition telle que « le nom signifie la chose », qu'il s'agisse du nom propre ou non. Or, le théologien n'oppose pas grammaticalement le nom commun au nom propre, mais il fait une distinction entre deux actes concernant le nom : « acquérir un nouveau nom » et « avoir le premier nom ». L'un correspond à l'acquisition de nouvelles qualités par un homme, et l'autre à son état initial, au moment du baptême, muni de son seul nom qui lui est donné « avant qu'il ait ouvré » et qui le « signifie simplement<sup>40</sup> ».

Pour l'instant, contentons-nous de souligner ce point. Quand Sebond utilise le verbe « acquérir », il ne s'agit ni du nom propre ni du nom commun : un nom est « acquis » à travers des actions sages ou justes. Il en est de même pour les noms de Dieu « acquis ». Par exemple, Dieu doit produire « des œuvres toutes puissantes, pour acquérir le nom de tout puissant<sup>41</sup> » ; les noms de Dieu ainsi « acquis » sont « toute la connaissance et notice que nous avons acquise de luy<sup>42</sup> » à travers ses œuvres extérieures. Or, ce passage expliquant le nom de Dieu acquis succède à celui que nous avons appelé la citation (3F), passage où apparaît le verbe « marquer ». Ainsi, peut-on supposer que dans la *Theologie*

---

<sup>40</sup> Montaigne, éd. A. Armaingaud, t. IX, p.342.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p.347.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p.348.

*Naturelle*, le verbe « marquer » concerne non seulement le nom propre, mais aussi le prédicable ou le qualificatif : le nom « marque » la chose, quand il la qualifie.

Continuons dans cette optique la lecture de la *Theologie Naturelle*. Un des obstacles à l'intelligence de la conception du nom dans la *Theologie Naturelle* tient à ce que Sebond associe au premier nom un troisième élément qu'est la gloire, par la médiation des noms acquis. D'abord, en mettant l'accent sur les bonnes actions qui entraînent inévitablement la « reputation et renomée », le théologien met en parallèle le nom acquis et la gloire, comme il dit : « acquérir un nom, c'est acquérir par ses operations une nouvelle reputation et renomée<sup>43</sup> ». Et puis, il déclare que les noms acquis s'attachent et s'unissent au premier nom. C'est pour cela que ce dernier devient « glorieux ». Cette dialectique n'est pas claire, mais l'exemple du nom de Dieu est assez révélateur sur ce point : « Il faut que ses actions [*i.e.* de Dieu] tesmoignent sa sapience, afin que nous le nommons sage, et que nous l'en honorons et glorifions [...]. Voylà comme il est convenable que Dieu acquiere des noms divers selon ses diverses operations, et que de tous ces noms il se compose et établisse un nom de Dieu grand, glorieux, louable, honorable<sup>44</sup> ». La gloire se manifeste en même temps que sont proférées les épithètes exprimant la bonté de Dieu. De même, dans le cas du nom de l'homme, c'est toujours son premier nom seul qui se rend « grand, honorable et fameux », grâce aux divers noms acquis qui se multiplient à travers ses actions et qui s'attachent à son premier nom :

Ainsi avoir un tel nom [*i.e.* le premier nom] ce n'est pas avoir de la louange ou de la honte, mais produisant apres des bonnes ou mauvaises œuvres nous acquerons ce nouveau nom qui respond à leur nature et condition : et d'un grand nombre de

---

<sup>43</sup> *Ibid.*, p.342.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p.347.

diverses œuvres, s'engendre grand nombre de divers noms<sup>45</sup>.

Ce « nouveau nom » n'est pas un qualificatif comme sage. Cela paraît contredire ce que nous avons établi, dans la mesure où il désigne plutôt la louange ou le blâme. Mais, pour le théologien, la gloire reflète les bonnes œuvres en tant que « bon nom » comme il le précise : « d'autant que les œuvres peuvent être ou bonnes ou mauvaises, il s'en acquiert aussi un bon ou mauvais nom<sup>46</sup>. » Le bon nom n'est rien d'autre que la gloire. Il en est de même pour le blâme qui poursuit les mauvaises actions.

Sebond développe son argument sur le premier nom en l'appliquant à la chose en général : le premier nom de la chose ne restera pas identique à ce qu'il est à l'état initial. Il nous faut être attentif à ces changements qualitatifs :

Ces noms ainsi acquis par les œuvres, sont attachés au premier nom de la chose, qui estoit nœud simple sans honneur et sans louange : mais pour ceste addition [...] le premier nom de la chose se rend par ses actions digne et honorable, il croist en reputation comme croissent ses œuvres. Ses actions sont portées et publiées par ce sien nom, qui sonne et signifie leur condition et qualité<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup> *Ibid.*, p.342.

<sup>46</sup> *Loc. cit.*

<sup>47</sup> *Ibid.*, pp.342-343. Cf. Le texte latin dit : « *Et omnia ista nomina acquisita ex operibus, coniunguntur cum primo nomine ipsius rei, quod erat nudum sine honore, sine fama [...]. Si ergo a principio nomen rei est sine honore, sine laude, et sine fama, sed postea propter operationes rei, cuius est ipsum nomen, crescit, et efficitur magnum in honore, in laude, in fama; et tantum quantum crescunt opera bona, tantum crescit nomen rei in nobilitate, et in dignitate ; et opera illius rei a principio usque ad finem importantur postea per illud nomen; et dum illud nomen auditur, intelliguntur omnia opera sua. Ita ergo res dum operatur, facit crescere suum nomen* » (Raymundus de Sabunde, *Theologia naturalis*, Venise, 1581, p.171).

Sans aucun doute, « ce sien nom » désigne « le premier nom de la chose ». Et si on compare « ce sien nom » à « ce nouveau nom » qui apparaissait dans la citation précédente, on peut constater sans difficulté la confusion qui s'établit entre ces deux sortes de noms : maintenant, le premier nom n'est plus « de signal et de distinction ». En fait, bien que le texte latin ne distingue pas rigoureusement le premier nom des noms acquis et les confonde beaucoup plus rapidement, Montaigne, en traduisant « *a principio usque ad finem importantur* » par « portees et publiees », et « *dum illud nomen auditur, intelliguntur omnia opera sua* » par « sonne et signifie leur condition et qualité », semble vouloir préserver le statut du premier nom en tant que porteur des noms acquis. C'est quelques lignes plus loin qu'apparaîtra le passage que nous avons appelé la citation (2F). Maintenant, on comprend sans peine que là, le sujet (« le nom ») n'est plus le nom propre ordinaire qui est un « nœud simple sans honneur et sans louange » et qui « denote seulement » la chose, mais qu'il est pour ainsi dire transfiguré, étant accompagné par les noms acquis et la gloire. C'est ainsi qu'il ne faut pas prendre le verbe « représenter » pour synonyme de « signifier » ni donc de « dénoter », et non plus l'interpréter simplement au sens imitatif. En bref, c'est le premier nom glorifié qui « représente » sa chose.

## **Conclusion**

Reste à savoir pourquoi dans l'incipit de l'essai « De la gloire », Montaigne a choisi le verbe « remarquer » qui ne figurait pas dans la *Theologie Naturelle* qu'il avait traduit naguère lui-même. Le problème, c'est que nulle part dans les *Essais*, ce verbe n'est utilisé en tant que prédicat d'une proposition comme : « le nom signifie la chose ». Maintenant, la raison pour laquelle Montaigne a évité d'utiliser celui-ci dans l'incipit est évidente. D'autre part, au cours de notre recherche, nous avons constaté qu'il y a une relation entre le verbe « marquer » et le nom propre chez Montaigne. Mais, ici, c'est le mot « voix »



qui détermine le sens exact du « nom » car il désigne, d'après M.-L. Demonet, avant tout un mot sans distinction des catégories du nom propre et du nom commun<sup>48</sup>.

Or, dans le chapitre II, 16, il y a une autre occurrence du verbe qui nous intéresse : dans une phrase où il se moque du comportement bizarre des courtisans : « Ceux qui apprennent à la noblesse de ne chercher en la vaillance que l'honneur [...] : que gagnent-ils par là, que de les instruire de ne se hasarder jamais, si on ne les voit, et de prendre bien garde, s'il y a des tesmoins, qui puissent rapporter nouvelles de leur valeur, là où il se presente mille occasions de bien faire, sans qu'on en puisse estre remerqué ? » (II, 16, 659). Pour obtenir la gloire, l'homme doit « estre remerqué », noté et connu par le monde car « la cognoissance d'autrui, d'où l'honneur depend » (II, 16, 669) est la pierre d'angle de la renommée. Mais pour « estre remerqué », encore doit-il tout d'abord être nommé et baptisé avec le nom qui le « remerque ». Nous pouvons voir la cohérence que Montaigne semble vouloir donner à son propre discours sur la gloire, autrement que ne le faisait Raymond Sebond.

---

<sup>48</sup> M.-L. Demonet, *A plaisir...*, p.103.